## **CABINET LEXIA**

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS Albin TASTE - Jean-Philippe RUFFIE – Anne JOURDAIN <u>Victoire DEFOS du RAU</u> – Benjamin LAJUNCOMME 36-38, rue de Belfort

33077 BORDEAUX CEDEX

TEL: 05 56.99.52.50 - FAX: 05.56.99.52.60

TAMPON DU GREFFE

## RG N° 23/00019

DOSSIER 00590648

## DIRE RELATIF A LA SUPERCIE ESTIMEE DES PARCELLES CONSTITUANT L'ENSEMBLE IMMOBILIER SAISI POUR ANNEXION AU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE

Au Greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux, par devant nous, Greffier,

a comparu Maître Victoire DEFOS du RAU, avocat associé du CABINET LEXIA, avocat poursuivant ladite vente, et lequel entend préciser que :

- 1/ La surface de la parcelle sise commune d'AGONAC, section H n° 386 lieudit La Forêt est estimée à 03ha 08a 53ca (et non 00ha 00a 00ca).
- 2/ La surface totale des 23 parcelles sises commune d'AGONAC est estimée à 28ha 82a 25ca (et non de 20ha 73a 69ca)
- 3/ Pour rappel, la surface totale estimée des 7 parcelles sises sur la commune de BIRAS est : 03ha 38a 15ca
- 4/ La surface totale estimée des 123 parcelles sises commune de CHATEAU L'EVEQUE est :

157ha 41a 56ca (et non de 157ha 59a 04ca)

5/ La surface totale estimées des 153 parcelles objet de la saisie est :189ha 61a 96ca

Maître Victoire DEFOS du RAU demande que ce dire soit annexé au cahier des conditions de la vente.

Et, après lecture, Maître Victoire DEFOS du RAU signe avec nous, greffier.

Le 08/06/2023